



COMMUNE DE PERPEZAT

63210 – PERPEZAT

Tél : 04.73.65.81.24

Site : www.perpezat.fr

courriel : mairie.perpezat@wanadoo.fr

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12/01/2023 PROCÈS VERBAL REDIGE AU COURS DE CETTE SEANCE

L'an 2023 et le 12 janvier à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, MAIRIE DE PERPEZAT sous la présidence de FAURE PATRICE Maire.

Date de la convocation : le 05 janvier 2023

Date d'affichage en mairie : le 05 janvier 2023

Présents : M. FAURE PATRICE, Maire, Mmes : BATTUT GAËLLE, MALLET Elodie, VALLEIX-BOUCHEIX ESTELLE, MM : FAYDIT ALAIN, GOIGOUX Franck, MEGEMONT CHRISTOPHE, MOTTET OLIVIER, ROUEL MATTHIEU, TINET HENRI

Absent(s) :

Excusé(s) : MONIER CEDRIC

A été nommée secrétaire :- MALLET Elodie

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 10
- Absents : 0
- Excusés : 1

Madame TINET Céline, secrétaire de mairie est présente.

Le quorum est constaté, la réunion peut débuter

Monsieur le Maire ouvre la séance en faisant l'appel des présents et fait valider le procès verbal de la dernière réunion.

ORDRE DU JOUR :

- 0. Validation du PV de la réunion du 19/12/2022,
- 1. Demande de subventions :
 - FIC et DETR 2023 pour des travaux de la voirie communale,
 - DETR 2023 pour l'adressage,
- 2. SIEG : valider la convention de travaux d'éclairage public pour poser des horloges astronomiques,
- 3. Préparation du référendum pour le changement d'usage de la carrière du Vivanson section de Bughes, La Roche, Verminisse, Le Tronc, commune de Perpezat d'une surface de 54 540 m² sur la parcelle G 9,
- 4. Questions diverses.

-
- 1. Demande de subventions :
 - FIC et DETR 2023 pour des travaux de la voirie communale dont le montant HT est de 104 080€
 - DETR 2023 pour l'adressage,

Demande de FIC et de DETR

Demande de DETR pour l'adressage dont le montant des travaux HT est de 13 724.50€

A l'unanimité (pour : 10 contre :0 abstention : 0)

- 2. SIEG : valider la convention de travaux d'éclairage public pour poser des horloges astronomiques,

Mr Le Maire explique le fonctionnement des horloges astronomiques.

Le conseil Municipal valide la convention avec le SIEG pour la pose d'horloges astronomiques,

A l'unanimité (pour : 10 contre :0 abstention : 0)

- 3. Préparation du référendum pour le changement d'usage de la carrière du Vivanson section de Bughes, La Roche, Verminisse, Le Tronc, commune de Perpezat d'une surface de 54 540 m² sur la parcelle G 9,

La date du référendum est fixée pour le dimanche 12 février 2023.

La liste des votants au référendum est constituée.

— 4. Questions diverses

Il est proposé d'accueillir des personnes pour une formation en secrétariat de mairie.

La date du marché aux fleurs est fixée au samedi 13 mai 2023.

Les vœux du Maire sont préparés.

Après avoir épuisé l'ordre du jour, Monsieur le Maire lève la séance à 23 h 30.

Le Maire,
FAURE .P



La secrétaire de séance,
MALLET Elodie



Liste des délibérations

Séance du 9 Février 2023

Déposées en SOUS-PREFECTURE D'ISSOIRE
et rendues exécutoires le 16 février 2023

N° Ordre	N° Délibération	Objet de la délibération
1	2023_02_005	Réglementation des boisements : Avis du Conseil Municipal
2	2023_02_006	Raccordement HTA LD Clergeat Tortebeisse - modification de l'implantation de cinq transformateurs sur les terrains de la section de Luc-BAS avec la société ENEDIS
3	2023_02_007	Modification des statuts de Territoire d'Energie Puy-De-Dôme
4	2023_02_008	Eclairage public- Réfections et Modifications E.P
5	2023_02_009	Organisation du temps scolaire pour la rentrée scolaire 2023/2024

En mairie, le 16/02/2023
Le Maire
PATRICE FAURE



